

Appui à la concertation pour le projet de renouvellement urbain du secteur Prévert à Bassens

> Compte rendu de la réunion publique d'information

Date : 5 Juillet 2022

Contexte

La ville de Bassens et Bordeaux Métropole ont mobilisé le groupement Écologie Urbaine & Citoyenne afin d'accompagner la ville dans la mise en œuvre de la concertation pour le projet de renouvellement urbain du secteur Prévert à Bassens.

Le plan-guide de ce projet a été défini, l'équipe de MOE des espaces publics commence ses études. La ville et la Métropole souhaitent pouvoir démarrer des premiers temps de concertation rapidement afin de ne pas prendre de retard sur les avancées du projet et associer les citoyens le plus en amont possible.

Cette première réunion publique constitue le lancement de la nouvelle démarche de concertation autour du projet urbain du Secteur Prévert.

Introduction M. le Maire

L'enclenchement de la phase opérationnelle de ce projet urbain a pris du temps car il s'agit d'un projet d'ampleur, qui concerne le quartier mais aussi l'ensemble de la ville. L'ambition est de mener une concertation qui prendra appui sur l'espace Michel Serres, lieu dédié à la co-construction et à la concertation citoyenne. Il s'agit de capitaliser sur la mémoire du quartier pour mieux construire l'avenir. Le projet est important pour la ville car d'importants investissements y ont été fait par les acteurs du projet (bailleurs, ville, acteurs privés, etc.) : 140 millions d'euros sont investis à l'échelle de la commune pour améliorer l'image d'un territoire, le cadre de vie et créer un trait d'union entre les territoires de la ville. Plusieurs équipements ont déjà été livrés : l'espace Michel Serres, l'école primaire, l'école maternelle, le city stade et le skate parc. Une attention particulière est aussi portée au développement économique de ce secteur pour faire écho à la zone portuaire notamment par l'accueil d'une trentaine de PME/TPE.

Le plan guide de ce projet permet de synthétiser les orientations d'aménagement du quartier (cadre de vie, habitat, requalification des espaces publics et des voiries, place à la nature, mixité sociale, place des modes actifs via une coulée verte). Il prévoit un certain nombre de déconstructions ; certaines sont déjà engagées. La déconstruction progressive de la résidence Yves Montand va être un temps symbolique pour travailler ensemble.

L'opération que nous allons construire ensemble et qui va vous être présentée doit nous ressembler et nous permettre de l'inscrire dans le temps long. Il s'agit d'un projet positif, nécessaire pour la ville et son évolution.

Présentation du projet urbain

La présentation du projet urbain est disponible dans le support ppt ci-joint.

Questions des participants :

> Avec la destruction de l'ancien skate parc, des stationnements ont été créés pour répondre aux problèmes de stationnement sauvage. Avec le projet, ce parking va

disparaître. Quelles sont les solutions proposées ?

Le stationnement créé est effectivement provisoire en l'état. En revanche, le plan guide a été revu suite à cette réalisation. La solution trouvée par la ville et Bordeaux Métropole est de recréer du stationnement (autant de place que le parking provisoire) au moment de la requalification de la rue du Moura. Une équation reste à résoudre : faut-il faire un parking provisoire, le temps de la requalification de la rue du Moura et comment ?

Il faut toutefois être réaliste, l'objectif de la ville n'est pas d'absorber l'ensemble des véhicules privés sur l'espace public. La quarantaine de places recréées sur l'espace public ne sera peut être pas suffisante mais nous avançons.

> Il est vrai qu'il manque du stationnement et de plus les vitesses pratiquées par les voitures sont excessives et dangereuses.

La requalification se fait également autour de cette question avec des aménagements qui permettent de réduire la vitesse pratiquée.

> Quelles seront les hauteurs des nouvelles constructions ?

La volonté est d'associer la population à la sélection de la maîtrise d'œuvre pour travailler ces critères avec les habitants sur les futures opérations privées. Les logements sociaux (travaillés par le bailleur Domofrance) seront de 3 étages maximum, ce qui est plutôt une baisse des hauteurs par rapport à l'existant. L'objectif est de préserver le cadre de vie et l'identité du quartier et de la ville.

Démarche de concertation

La présentation de la démarche de concertation et des dates à retenir pour la fin d'année sont disponibles dans le support ppt ci-joint.

Questions des participants :

> Le projet va amener beaucoup de personnes supplémentaires sur le quartier ; quels sont les projets aux niveaux des transports en communs ?

Il faut rappeler qu'entre les démolitions et les nouvelles constructions, ce sont seulement 37 nouveaux logements qui verront le jour sur ce secteur.

Concernant les transports en commun, le schéma de mobilité de la métropole a été décliné en schéma bassenais. L'extension de la ligne Corol 31 va permettre de la transformer en bus à haut niveau de service. Ensuite, le tracé du RER métropolitain inclut la gare de Bassens comme un secteur important qui sera rapidement en travaux pour être transformée en pôle d'échange multimodal. Enfin, le projet de ligne Bassens-Campus aurait pu s'arrêter à Lormont, mais la ville, avec l'ensemble des communes de la presqu'île, a réussi à défendre l'intérêt de cette ligne.

Par ailleurs, l'installation de vélos électriques voire la disposition d'une flotte de free floating est en réflexion ainsi que la création de pistes cyclables en site propre.

Le réaménagement des quais de Bassens permettra de créer un contournement du

rond-point de la jetée pour ne plus être dépendant de ce rond-point et arriver directement sur les quais de Lormont. Un couloir de bus en site propre va être aménagé sur les quais de la jetée et les pistes cyclables de ce secteur vont être sécurisées. De plus, au nord de la commune, l'aménagement de la bande de terre de 400 m en lien avec la Garonne permettra la réalisation d'un ponton pour un service de bat3 afin de capter le cadran nord est.

Enfin, le parking provisoire à côté des écoles pourrait devenir un parking relais proche du pôle multimodal.

Bien sûr, il s'agit là d'une vision prospective qu'il faut prendre avec de l'humilité. Chaque sujet est un match à livrer au quotidien avec l'ensemble des acteurs partie-prenante. Peut-être qu'il faudra compter sur la mobilisation citoyenne et des collectifs d'habitants pour peser dans les décisions publiques. Mais les arguments sont importants et la Rive droite est une porte d'entrée de la presqu'île. Il s'agit de garantir la continuité du tissu économique, avec un enjeu fort à ne pas opposer les mobilités.

> Quelles sont les lignes directrices concernant la population sur ce secteur ?

L'objectif est d'accueillir de nouveaux bassennais et non des personnes en transit. Le projet prévoit donc des logements en accession afin de fixer les gens sur le territoire. Ensuite, des habitants qui sont partis vont peut-être revenir ; il est difficile de se projeter sur les profils de personnes (familles, personnes âgées, primo-accédants, etc.) que le projet va permettre d'accueillir d'autant que la ville est très attractive. Des produits variés sont proposés (T2, T3, petit collectif, individuel, etc.) mais le profil des arrivants ne peut pas être connu à l'heure actuelle.

Conclusion

La Ville de Bassens et Bordeaux Métropole remercie l'ensemble des participants et leur donnent rendez-vous pour les prochains temps de concertation.